



# Presse

Lu pour vous



**Vendredi 10 mars 2017**

## **police-syndicats : Un syndicat minoritaire de police dénonce un "syndicalisme de clientélisme"**

Paris, 10 mars 2017 (AFP) - Le syndicat de police Alternative-Police (minoritaire) a dénoncé vendredi dans un communiqué les "pressions et discriminations" menées contre ses membres, déplorant une "vendetta" de la part d'autres organisations qui pratiquent un "syndicalisme de clientélisme, de favoritisme et de copinage".

Le syndicat annonce également avoir porté plainte pour l'usurpation d'identité d'un de ses représentants sur les réseaux sociaux auprès du parquet de Nanterre, qui a saisi l'Inspection générale de la police nationale (IGPN).

"Alors que les syndicats de police historiques font l'objet d'une véritable défiance de la part des policiers au point d'engendrer des mouvements de colère et la constitution de collectifs, Alternative-Police s'inscrit dans cette même démarche de mécontentement en dénonçant l'omerta autour de ce syndicalisme de clientélisme, de favoritisme et de copinage pratiqué depuis bien trop longtemps dans la police nationale", est-il écrit.

Alternative-Police, syndicat minoritaire dans la profession, a été créé en 2015 par Denis Jacob, ancien du syndicat Alliance. Il est rattaché à la CFDT.

**Dans son communiqué, le syndicat dénonce "une véritable vendetta" "menée depuis plusieurs mois par certains syndicats de police" qui vise à "anéantir" le développement d'Alternative-Police.**

Il accuse aussi "certaines autorités de la police nationale qui pratiquent une véritable politique de discrimination syndicale à l'encontre de policiers qui sont volontairement écartés de leur droit à l'avancement de carrière (...) au seul prétexte qu'ils sont membres du syndicat".

**Il dénonce certaines organisations qui pratiquent "un véritable terrorisme syndical" au moyen de pressions exercées sur leurs anciens adhérents(...) notamment au moyen de chantage".**

Pour le "non-respect des règles statutaires en matière d'avancement et de mutation", Alternative-Police a décidé de "faire intervenir la CFDT".

L'entourage de Laurent Berger, patron de la CFDT, a confirmé à l'AFP que ce dernier a bien envoyé un courrier sur le sujet au ministre de l'Intérieur, Bruno Le Roux.

Alternative-Police "réaffirme avec force que le syndicalisme policier actuel donne l'image d'une vraie voyoucratie dont les pratiques relèvent d'un système syndical mafieux".